

Bilan simplifié de la section ST AUVERGNE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	13423	13423
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	24089	23911
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-896	178
					Total(1)	36616	37512
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	36616		36616	37512	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	36616	0	36616	37512	total(1+2+3+4+5)	36616	37512

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	12441	6624	Produits d'exploitation(1)	11545	6852
achats	3955	232	Cotisations	8457	4974
autres charges externes	0	0	Subventions	1760	1860
autres services extérieurs	5304	2976	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1328	18
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3182	3416			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	50	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	12441	6674	total(1+2+3+4)	11545	6852
Solde créditeur:Excédent	0		Solde débiteur:Déficit	-896	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ST AUVERGNE

Exercice clos au 31 décembre **2022**

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 36616 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 896 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

- 1 – Achats de goodies 2750 euros
- 2 - Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent : 0 salarié

Bilan des ressources de la section ST AUVERGNE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	8 457,11 €
Reversement de cotisations.....	2 983,48 €
Subventions reçues.....	1 760,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	7 233,63 €